

déclare enfin que si, à ces raisons, s'ajoute la droiture d'intention, la guerre est permise.

Joseph de Maistre disait donc avec raison que "s'il y a des guerres qui avilissent les nations, d'autres les exaltent, les perfectionnent." Ce sont les guerres justes dans l'autorité qui les déclare, dans les causes qui les suscitent, dans l'intention qui les dirige, celles dont Brunetière a dit : "Aussi longtemps que la guerre sera le suprême recours de l'indépendance ou de l'honneur national menacés, aussi longtemps, on servira mal les intérêts de son peuple et ceux de l'humanité même, en essayant de subordonner, mais surtout de ridiculiser ou de déshonorer les vertus militaires, et en dénonçant la guerre comme le fléau des fléaux."

Laisse-moi achever ici, cette lettre, en me pardonnant de l'avoir faite si longue.

Tout en reconnaissant que la guerre juste a ses raisons d'être et ses bienfaits, je ne puis oublier que je ferme cette lettre au soir de la belle fête de Noël, anniversaire du jour où Jésus vint apporter la paix aux hommes de bonne volonté. Prions-le qu'il la leur rapporte, et que l'on puisse dire de l'affreuse guerre actuelle, la parole de saint Augustin : *Bellum geritur ut pax acquiratur*, "cette guerre est faite pour acquérir la paix."

Ton ami,

fr. AUG. LEDUC, O. P.



*Une maison sans livres est comme un village sans école : il y manque le signe de la civilisation.*

(Jules Simon).